



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AVEYRON

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N° 25-2 – AVRIL 2015

Sommaire

- 27 avril 2015

- Arrêté de demande d'autorisation par la SARL HF2N du transfert d'un magasin de commerce de détail et de la réhabilitation de bâtiments existants à usage commercial situés sur la commune de Decazeville. Composition de la commission départementale d'aménagement commercial. Modificatif.

PREFECTURE

PREFET DE L'AVEYRON

Direction
de la Coordination des
Actions et des Moyens
de l'Etat

Arrêté n°

du 27 avril 2015

OBJET : Demande d'autorisation par la SARL HF2N du transfert d'un magasin de commerce de détail et de la réhabilitation de bâtiments existants à usage commercial situés sur la commune de Decazeville.

Composition de la commission départementale d'aménagement commercial.

MODIFICATIF

LE PREFET DE L'AVEYRON
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU l'arrêté préfectoral n°2015106-0001 du 16 avril 2015 fixant la composition de la commission départementale d'aménagement commercial ;

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de l'Aveyron ;

AR R E T E

Article 1: A l'article 1 de l'arrêté n°2015106-0001 du 16 avril 2015 , au lieu de Monsieur Patrice COURTINE lire Monsieur Alain COURTINE ;
Le reste de l'article étant sans changement.

Article 2: Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux membres de la commission départementale d'aménagement commercial, à la société SARL HF2N, promoteur du projet, et sera annexé au procès verbal de la commission.

Fait à Rodez, le 27 avril 2015

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
La directrice,

Brigitte Sanyas

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DE L'AVEYRON
SPECIAL N° 25-2 - AVRIL 2015**

**CERTIFIE CONFORME
ET
CERTIFIE PUBLIE LE 27 AVRIL 2015.
DATE D'AFFICHAGE EN PREFECTURE DU RECUEIL**

**Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Chef de service**



Gérard ALARY

..o.o.o.